



Orvault, le 12 février 1999

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le jeudi 4 février 1999, les copropriétaires de l'association syndicale libre du Bois-Raguenet, village Phénix, se sont réunis salle municipale du Bois-Raguenet, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral de l'exercice 98
- Approbation des comptes de l'exercice 98
- Adhésion à l'ARPE (Association de défense des Riverains du Périphérique et de ses voies Extérieures)
- Présentation du budget 99 (Fédération et Phénix) et vote de décision
- Election des membres du bureau
- Autres questions

\*\*\*

La feuille de présence est dressée et signée par tous les membres présents à l'assemblée, tant en leur nom que comme mandataire.

La feuille de présence certifiée par les membres du bureau et les pouvoirs des membres représentés seront conservés à l'appui du présent procès-verbal.

A 20H45, le quorum étant atteint avec 57 lots de représentés (26 présents et 31 pouvoirs), la séance est déclarée ouverte et l'ordre du jour peut-être abordé.

\*\*\*

#### I - RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 98

Le président dresse le bilan de l'année écoulée

-janvier 1998 : -réunion de bureau avec une nouvelle répartition des tâches pour le poste trésorerie (Mme Coppin devient trésorier-adjoint et Mme Eveillard occupe le poste de trésorier), campagne d'égavage effectuée par l'entreprise David, le bois est vendu aux copropriétaires intéressés

-février : Mr Schwaab taille les haies situées sur les espaces verts

-mai : réunion de bureau

-juin : réunion du conseil syndical de la Fédération, signature des actes de cession pour la voie bananière, publication de notre feuille « info »

-novembre : réunion de vie locale, réunion de bureau

-décembre : assemblée générale de la Fédération et vérification de ses comptes

-janvier : taille des noisetiers

Mr Hucteau cède la parole à Mr Sarraméa, Président de la Fédération, pour un bref compte-rendu de la dernière assemblée générale de la Fédération du 4/12/98 :

-projet de réaménagement du local du jardinier : manque de place pour stocker le gros matériel, les sanitaires et les vestiaires sont à rénover (un budget est prévu à cet effet), stockage des 2 cuves de fuel à l'extérieur du local en prévision -Une remise en état du tracteur(partie tonte) doit être effectuée ; cette réparation a été connue après l'assemblée générale du 4 décembre 1998 et n'a donc pas été budgétée dans l'exercice 1999.

-Une expertise des arbres du parc a été effectuée et un plan de gestion mis en place sur 6 exercices. Les travaux à effectuer seront négociables année par année en fonction des besoins. Opérations de prévention « abattage et élagage », mais également nouvelles plantations. Ce rapport de plan de gestion a été remis en double exemplaire à chaque association.

-Concernant la répartition des journées de jardinier, 1 jour ½ ont été attribués aux commerçants à leur demande (cette journée et demie a été prise sur le quota de jours du lotissement de « l'Orée d'Orvault »).

-Comme l'an passé, il a été décidé de faire une reprise sur provision de 80 000F à raison de 58% pour le parc et de 42% pour les associations.

## **II - APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 98**

Mme Eveillard, trésorière, commente les différents postes.

Quitus est donné au trésorier pour le budget de l'année écoulée.

## **III - ADHESION A L'ARPE**

Pas d'opposition quant à l'adhésion du village phénix qui restait le seul lotissement du Bois-Raguenet à ne pas adhérer à l'ARPE.

## **IV - PRESENTATION DE BUDGET 99**

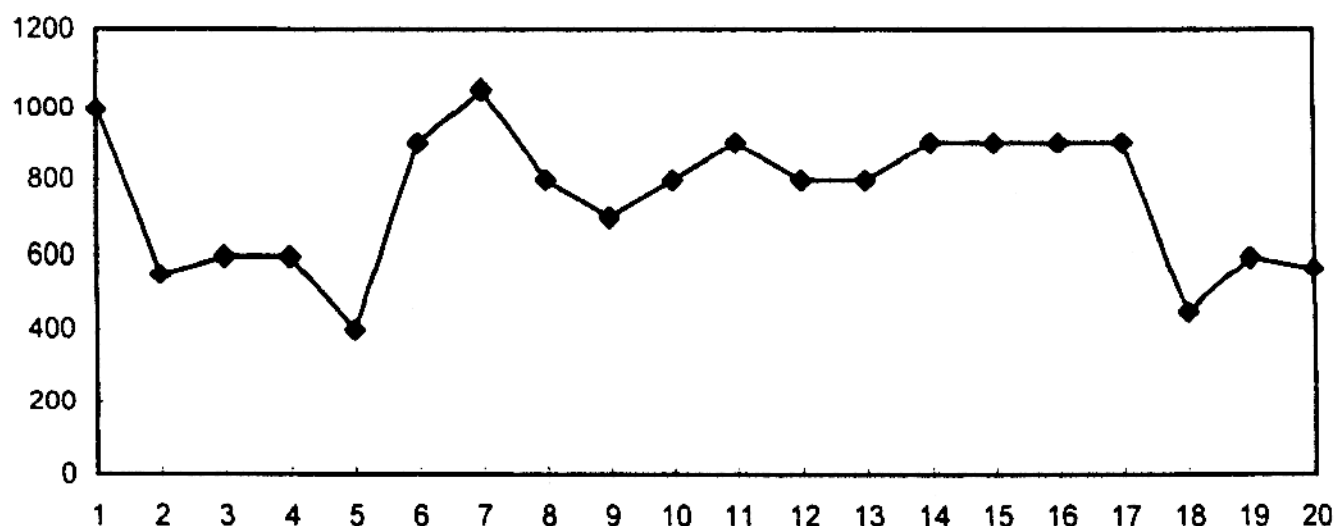
### **Budget Fédération**

Voir rapport moral

### **Budget Phénix**

Provision pour élagage de 10 000F : cette somme pourrait être utilisée pour l'élagage des arbres du talus bordant le sentier situé parallèlement à la rue des Rémouleurs le long du champ.

Le Président rappelle que le montant de la cotisation serait environ de 750F si la reprise sur provisions n'existait pas et présente l'évolution de celle-ci depuis 1980 jusqu'à 1999.



A la demande d'un copropriétaire, le bureau rappelle qu'il n'est pas tenu de distribuer les comptes de la Fédération en même temps que les convocations à son assemblée générale. Ce budget a déjà été voté et accepté par le conseil syndical de la Fédération. Le budget Fédération est présenté et commenté en assemblée générale et reste à la disposition des copropriétaires.

Le budget est adopté à l'unanimité.

## **V – ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU**

Démissionnent : Mme Balliau et Mr Hucteau

Se représentent : Mmes Coppin, Eveillard et Clément et Mr Sarraméa.

## **VI – AUTRES QUESTIONS**

>chemins et espaces verts inondés à certains endroits ;il va être demandé au jardinier de combler certaines parties des chemins avec du gravier.

>Les autres interventions concernent le stationnement gênant et la divagation des chiens. Pour ces deux derniers problèmes, nous ne pouvons que compter sur le bon sens et le civisme de chacun pour éviter tout incident ou accident entre copropriétaires.

\*\*\*



Orvault, le 14 février 1999

Suite à l'assemblée générale et après réunion des membres du bureau le 13 février 1999, nous vous communiquons sa composition.

**Composition du bureau**

|                              |               |                       |                  |
|------------------------------|---------------|-----------------------|------------------|
| <b><u>Président</u></b>      | Mme COPPIN    | 3 rue du Puisatier    | ■ 02 40 94 99 81 |
| <b><u>Vice-Président</u></b> | Mr SARRAMEA   | 13 rue du Bourrelier  | ■ 02 40 63 55 08 |
| <b><u>Trésorier</u></b>      | Mme EVEILLARD | 20 rue des Rémouleurs | ■ 02 40 63 64 01 |
| <b><u>Secrétaire</u></b>     | Mme CLEMENT   | 2 rue des Baladins    | ■ 02 40 94 76 60 |

\*\*\*

Nous vous rappelons que la cotisation 1999 est de 570F. Nous vous demandons de bien vouloir régler impérativement cette somme pour le 31 mars 1999.

Les chèques, à l'ordre de l'A.S.B.R. Village Phénix, sont à adresser ou à déposer (sous enveloppe) chez :

Mme Eveillard – 20 rue des Rémouleurs – 44 700 ORVAULT.

\*\*\*

Deux membres sortants du bureau n'ont pas été remplacés et nous le regrettons.  
26 présences effectives en assemblée générale, nous le déplorons.  
Dommage que ce qui relève de la responsabilité de chacun mobilise aussi peu.

Le Bureau.

\*\*\*